



APPRÉHENDEZ ET RÉUSSISSEZ AU MIEUX LE DÉPART !

Structures employant des salariés

Être accompagné pour le départ d'un salarié est bénéfique pour votre entreprise !

- 1 Sécurisation** des procédures
- 2 Limitation** des risques prud'homaux
- 3 Optimisation** des délais de procédures



Si vous êtes dans une de ces situations...

- > Un de mes salariés souhaite **quitter l'entreprise**. Quelles sont les formalités à accomplir ?
- > Je souhaite **licencier un salarié** ; la période est compliquée. Puis-je faire un licenciement économique ?
- > Je sais que la procédure de licenciement est précise et présente des risques. J'ai besoin d'être **accompagné**.
- > Il y a aussi toutes les **formalités et procédures** inhérentes à ce départ : solde de tout compte, document Pôle Emploi, rupture transactionnelle...

Nous avons des solutions à vous proposer !



Départ d'un salarié :
appuyez-vous sur nous !

Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1 Des **professionnels** dédiés et spécialisés
- 2 Une écoute **disponible et réactive** pour des procédures fluides
- 3 Une **assistance complète** aux formalités administratives
- 4 Modalités de co-production ajustées



NOTRE OFFRE DE SERVICES



Analyse et approche en fonction du motif de départ
Calculs financiers **induits**
Mise en place des **procédures** inhérentes
Rédaction des documents de sortie
Prix sur devis selon prestations

Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance

AKOLÉO }
L'EXPERTISE COMPTABLE À VOS CÔTÉS

Adhérent



Membre



www.akoleo.fr
contact@akoleo.fr

1 rue de la Ville Néant
22360 **Langueux**
Tél. 09 72 30 20 34

Rue Christian de la Villéon
22400 **Saint Alban**
Tél. 09 72 30 20 34

